

**NON CLASSIFIÉ**

Le 19 septembre 2003

L'honorable Maurizio Bevilacqua, c.p., député  
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)  
Ministère des Finances  
21<sup>e</sup> étage, Tour est  
140, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Dans une lettre datée du 25 août 2003, vous avez demandé au BSIF de l'information au sujet de l'industrie canadienne des assurances multirisques afin de mieux comprendre les récentes augmentations des primes d'assurance survenues dans certaines régions du pays. Plus spécifiquement, vous avez demandé au BSIF de préparer un rapport sur l'industrie des assurances multirisques dans l'optique des secteurs visés par son mandat, notamment :

- Les tendances observées au chapitre des recettes, des dépenses et de la rentabilité des sociétés d'assurances multirisques fédérales.
- Un examen du cadre réglementaire fédéral régissant les placements de ces sociétés.
- Une évaluation des pratiques et du rendement de ces sociétés en matière de placements au cours des dernières années.

Je suis ravi d'avoir l'occasion de contribuer à votre réflexion à ce sujet. Comme vous n'êtes pas sans le savoir, le BSIF est l'organisme chargé de la réglementation prudentielle de la majeure partie de l'industrie des assurances multirisques. Nous avons donc une bonne vue d'ensemble de la situation de l'industrie et des facteurs qui influent sur son bien-être.

Vous trouverez ci-joint le rapport du BSIF, lequel conclue que la situation financière de l'industrie des assurances multirisques se détériore depuis plusieurs années et que l'état actuel de l'industrie n'est attribuable à aucun facteur en particulier. Il convient plutôt de prendre en compte plusieurs facteurs dans leur ensemble, notamment la progression de l'échelle des demandes de règlement, le revenu-primes qui n'a pas suivi la hausse des demandes de règlement et la baisse des recettes provenant des portefeuilles de placements. Le recul des investissements n'est pas le facteur le plus important expliquant la pression exercée sur les primes. Les dépenses d'indemnisation ont considérablement

augmenté, notamment dans le secteur de l'assurance automobile. Les autres types de dépenses ont également augmenté, mais dans une moindre mesure. Ces événements ont fait reculer les bénéficiaires, d'où de faibles taux de rendement des titres et une érosion globale des niveaux de capital.

Même si les résultats de la première moitié de 2003 attestent d'une nette amélioration, ils doivent être interprétés avec prudence car il est trop tôt pour conclure au retour du balancier. La sécurité et la solidité de l'industrie sont tributaires, en grande partie, de la mesure dans laquelle il est possible de compter sur des taux de rendement raisonnables à long terme. Dans ce contexte, il convient de reconnaître que les mesures prises au chapitre des primes et des coûts peuvent avoir une incidence significative sur l'industrie. Il est impératif que celles-ci soient équilibrées pour qu'il n'y ait pas de répercussions négatives sur la situation prudentielle de l'industrie.

En ce qui a trait au cadre réglementaire régissant les placements, le cadre réglementaire fédéral pour les placements des sociétés d'assurances multirisques a adopté, en 1992, la méthode de la gestion prudente afin de donner aux institutions une plus grande latitude pour choisir un portefeuille de placements au diapason des risques auxquels elles sont exposées. Ce cadre s'est substitué à un autre qui était de nature normative et qui ne tenait pas compte de la nécessité d'offrir aux institutions la possibilité de se doter d'un portefeuille de placements tenant compte des risques encourus. Le BSIF estime que l'approche actuelle, laquelle est conforme au régime appliqué à d'autres institutions financières et à l'approche générale à l'égard de la gestion des risques dans les institutions financières, est saine et demeure appropriée.

Enfin, le BSIF est d'avis que les portefeuilles de placements des sociétés ne comportent pas de risques excessifs. La composition des portefeuilles est habituellement prudente. Le rendement global des placements, bien que plus faible par rapport à l'année record de 2000, a résisté à la volatilité des marchés des capitaux et aux récentes baisses des taux d'intérêt. Grâce au rendement des placements, l'ensemble de l'industrie a été en mesure d'afficher des recettes positives nettes pour tous les exercices.

Je serais heureux de discuter du rapport avec vous ou de répondre à vos questions lorsque cela vous conviendra.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le surintendant des institutions financières,

Nicholas Le Pan